



Important à savoir

- Ce médicament est un médicament à **base de plantes**.



En Belgique, les plantes médicinales sont couramment utilisées et généralement considérées comme sûres. Cependant, elles peuvent devenir dangereuses si elles sont prises avec des médicaments ou d'autres plantes médicinales. Soyez donc prudents et consultez un professionnel de la santé avant de les combiner. Vous pouvez lire [ce thème](#) pour plus d'informations.



Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active palmier nain sont des **médicaments à base de plantes**. Les plantes médicinales peuvent être utilisées pour traiter diverses maladies et affections.

Dans ce cas-ci, il s'agit de la plante **Serenoa repens** ou **palmier nain**.

Le palmier nain peut être donné en cas de **d'hypertrophie bénigne de la prostate** qui provoque des problèmes pour uriner (petites quantités d'urine, mais plus fréquemment).



Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharmainfo.be).

Cette liste reprend tous les médicaments qui contiennent du palmier nain. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité de palmier nain il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Certains médicaments contiennent d'autres substances actives en plus du palmier nain.



Comment prendre ce médicament ? - En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas non plus été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la **notice**.

Le palmier nain peut être utilisé chez les **hommes à partir de 18 ans**.

Vous **ne devez pas prendre plus de 320 mg (milligrammes) par jour** (24 heures).

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre du palmier nain à **n'importe quel moment** de la journée, **de préférence après un repas** afin de diminuer les risques de troubles digestifs.

Si vous devez prendre ce médicament sur une longue période, il est préférable de prendre ce traitement à **heure fixe**.

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir à quel moment vous devez prendre du palmier nain.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Demandez à votre médecin pendant combien de temps vous devez prendre du palmier nain.

Peut-être devrez-vous continuer à prendre du palmier nain pour **une longue durée** ou à **vie**. Dans certains cas, le médecin peut décider d'ajuster le traitement ou de passer à un autre médicament.



Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise de palmier nain sont les suivants :

- léger brûlant, douleurs à l'estomac (si le médicament est pris avant un repas).

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Prenez contact avec votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).



Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Oui, vous pouvez arrêter de prendre le palmier nain à tout moment.



Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Prenez la dose oubliée de palmier nain **dès que vous vous en souvenez, ou le lendemain** s'il est presque l'heure de la dose suivante.

Ne prenez **jamais de double dose** de palmier nain pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Prenez immédiatement contact avec **votre médecin ou votre pharmacien** ou appelez le **Centre Antipoisons (070 245 245)**.

Il n'y a **pas de symptômes** connus de surdosage.



Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser des machines si vous prenez du palmier nain.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool si vous prenez du palmier nain.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alcool sur le palmier nain.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement avec le palmier nain.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur le palmier nain.



À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

Il peut y avoir des interactions entre le palmier nain et d'autres médicaments.

Aucune interaction potentiellement grave n'est connue pour le palmier nain. La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Il n'y a pas de contre-indications particulières à l'utilisation de palmier nain.

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de prise de palmier nain se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne **jetez pas** vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. **Rapportez-les** à votre **pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas** ce médicament **au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

